

Mairie de Thonon-les-Bains
Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 22 mai 2023

mis en ligne le 25/05/2023

CM20230522-19

CULTURE

Médiathèque - Approbation des tarifs pour le service de l'Artothèque

Madame WAINHOUSE, Maire Adjointe en charge des affaires culturelles et des grands événements, expose :

Vu la délibération CM20221219-37 concernant l'approbation des tarifs de la Médiathèque,

Considérant l'ouverture d'un nouveau service Artothèque à la Médiathèque,
Considérant la nécessité de créer de nouveaux tarifs,

Avant l'ouverture prochaine du service de l'Artothèque, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Fixer le montant du remboursement des œuvres de l'Artothèque en cas de perte ou de vol suivant la base de l'assurance ;
- Proposer un tarif « DEVIS » pour payer des frais de restauration en cas de détérioration ;

1- Montant du remboursement en cas de perte ou de vol selon les œuvres

	Nom de l'artiste	Prénom de l'artiste	Titre de l'œuvre	Valeur d'assurance	Numéro de catalogue
1	ALTMANN	Gérard	sans titre	300 €	2269908
2	ALTMANN	Gérard	sans titre	300 €	2268019
3	ALTMANN	Gérard	sans titre	200 €	2268016
4	AUTARD	Georges	sans titre	800 €	2268020
5	AUTARD	Georges	sans titre	800 €	2268021
6	AUTARD	Georges	sans titre	800 €	2268017
7	BAZAINE	Jean	sans titre	1 200 €	2268018
8	BAZAINE	Jean	sans titre	1 500 €	2268022
9	BENCHAMMA	Abdelkader	The apparent Stability of the Others	400 €	2268023
10	BLAIS	Jean-Charles	Trois nuits	1 500 €	2268024

REPUBLIQUE FRANCAISE.- DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 22 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le seize mai deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, Mme Nicole JAILLET, M. Jean-Pierre FAVRAT, Mme Emily GROPPI, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Michel ELLENA, M. Patrick TISSUT, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, M. Richard BAUD, M. Jean-Baptiste BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE, M. Quentin DUVOCELLE (arrivée à 19h10).

Absents excusés :

Mme Deborah VERDIER, M. Mickaël BEAUJARD, M. Jean-Louis ESCOFFIER

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Deborah VERDIER	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Mickaël BEAUJARD	à	M. Serge DELSANTE
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Mme Nicole JAILLET.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

11	BLAIS	Jean-Charles	Trois nuits	1 500 €	2268025
12	BLAIS	Jean-Charles	Trois nuits	1 500 €	2268026
13	BRUSSE	Mark	sans titre	400 €	2268027
14	BRUSSE	Mark	sans titre	700 €	2268028
15	CAMPANO	Miguel Angel	sans titre	600 €	2268029
16	CHAMPION-METADIER	Isabelle	sans titre	800 €	2268030
17	CHAMPION-METADIER	Isabelle	sans titre	600 €	2268031
18	COGNEE	Philippe	Foule à Casablanca	400 €	2268032
19	COSNEFROY	Florence	Ephémère, portrait d'Ali	200 €	2268033
20	COUTURIER	Stéphane	série : "Melting point Brasilia" Superquadras n°13	900 €	2268034
21	DEBRE	Olivier	sans titre	2 000 €	2268035
22	DILASSER	François	Les Règentes	700 €	2268036
23	DUCORROY	Joël	sans titre	400 €	2268037
24	ERRO		sans titre	1 000 €	2268038
25	FAVRE	Valérie	sans titre	1 000 €	2268039
26	FOURAY	Alain	Somaterie Spectabilis	300 €	2268040
27	GOLDSTEIN	Gary	sans titre	300 €	2268041
28	GUIBOUT	Lionel	série la Méduse	500 €	2268042
29	GUIBOUT	Lionel	série la Méduse	500 €	2268043
30	HENON	Marie	sans titre	200 €	2268044
31	KERN	Pascal	sans titre	300 €	2268045
32	LEVENEZ	Isabelle	Le Voyage d'hier	500 €	2268046

33	LORAY	Cat	sans titre	200 €	2268047
34	MARTINEZ	Jacques	sans titre	300 €	2268048
35	MASMONTEIL	Olivier	sans titre	700 €	2268049
36	MASMONTEIL	Olivier	sans titre	200 €	2268050
37	MEHADJI	Najia	sans titre	500 €	2268051
38	MENCOBONI	Didier	sans titre	800 €	2268053
39	MENCOBONI	Didier	sans titre	800 €	2268053
40	MESZAROS	André	sans titre (l'artiste et son modèle)	300 €	2268054
41	MONORY	Jacques	sans titre	1 000 €	2268055
42	NOTSANI	Tami	sans titre	200 €	2268056
43	OBERSON	Guy	sans titre	500 €	2268057
44	ORTSMAN	David	sans titre	400 €	2268058
45	PEINADO	Bruno	sans titre	200 €	2268059
46	PETROVITCH	Françoise	sans titre	800 €	2268060
47	PFNUR	Rainer	sans titre	400 €	2268061
48	PIGEAU	Jean-Charles	Offrandes	400 €	2268062
49	ROUSSEAU	Benoît	sans titre	300 €	2268064
50	SCHNEIDER	Jean-Pierre	sans titre	700 €	2268065
51	SKODA	Vladimir	sans titre	700 €	2268066
52	TIBERI	Julien	sans titre	200 €	2268067
53	TOULGOUAT	Jean-Marie	sans titre	200 €	2268068
54	TRAQUANDI	Gérard	sans titre	800 €	2268069
55	TZOLAKIS	Rena	Acheron	500 €	2268070
56	TZOLAKIS	Rena	Tu te souviens ?	500 €	2268071
57	DAHYOT	Caroline	Le nouveau cycle	800 €	2268072
58	NOVARINA	Valère	La forêt des langues	100 €	2268073
59	LEVENEZ	Isabelle	Sans titre	1 000 €	2268074

60	PARANT	Jean Luc et Titi	Sans titre	1 000 €	2268075
61	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 1	390 €	2268076
62	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 2	390 €	2268077
63	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 3	390 €	2268079
64	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 4	390 €	2268080
65	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 5	390 €	2268081
66	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Série "Ile fortunée" 6	390 €	2268082
67	FERREIRA-LOPES	Jean-José	Sans-titre	157 €	2268083
68	HAAS	Rudolph	Sans-titre, dessin préparatoire	400 €	2268084
69	HAAS	Rudolph	Sans-titre, dessin préparatoire	400 €	2268085
70	HAAS	Rudolph	Sans-titre, dessin préparatoire	400 €	2268086
71	ROZELAAR GREEN	Alfred	Sans titre	500 €	2268087
72	ROZELAAR GREEN	Alfred	Sans titre	500 €	2268258
73	ARCHAMBAU LT DE BEAUNE	Renaud	Couple	3 000 €	2268089
74	MAVILLA	Marco Marchiani	la lumière ne pénètre pas dans les silences	2 000 €	2264578
75	ATEF	Samaneh	L'enfance	1100 €	2264382

2- Tarif « DEVIS » en cas de détérioration des œuvres d'art

En cas de détérioration constatée, il sera demandé à l'abonné de rembourser les frais de restauration de l'œuvre avec un devis réalisé auprès d'un prestataire « expert » selon la nature de la dégradation.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- APPROUVER les propositions présentées et applicables à compter du 23 mai 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la proposition présentée.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

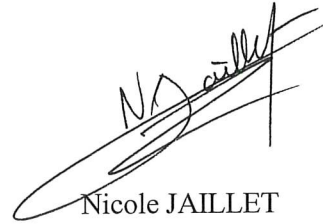
Le Maire,



A large, loopy handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp.

Christophe ARMINJON.

La secrétaire de séance,



A handwritten signature in black ink, written over a blue circular official stamp.

Nicole JAILLET

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.